

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Article 1 : Définitions

Vendeur et/ou Office de Tourisme :

L'Office de Tourisme de Saint Cyr sur mer Etablissement Public Industriel et Commercial

N° SIRET: 815 360 482 000 13

Adresse: Place de l'Appel du 18 Juin – 83270 Saint Cyr sur Mer

Téléphone : 04 94 26 73 73 Courriel : accueil@saintcyrsurmer.com

Prestations et/ou Produits et/ou Articles: Ensemble des produits accessibles aux utilisateurs sur le site Internet: activités deloisirs, visites, spectacles, parcs de loisirs, articles de laboutique de l'Office de Tourisme.

Site : Site Internet de l'Office de Tourisme hébergé à l'adresse suivante :www.saintcyrsurmer.com et qui permet de souscrire aux services décrits dans les présentes Conditions.

Contenu : Notes, messages et/ou commentaires, générés par un utilisateur sur le site de l'Office de Tourisme.

Utilisateur et/ou Client et/ou participant: Personne utilisant le site internet del'office de tourisme ou le client qui utilise la boutique en ligne de l'Office de Tourisme.

Prestataire/Partenaire : Prestataire référencé par l'Office de Tourisme et proposant une prestation à destination d'un utilisateur.

Article de la boutique : Produit

Article 2 : Objet, champ d'application

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent pour la réservation et la vente en ligne, d'activités deloisirs, visites, spectacles, parcs de loisirs, articles de laboutique de l'Office de Tourisme.

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits et obligations desparties dans le cadre de la vente des prestations par le vendeur, au client, sur son site d'information et de vente en ligne accessible à l'adresse www.saintcyrsurmer.com et reservation.saintcyrsurmer.com.

L'Office de Tourisme offre un ensemble de prestations et référence également des professionnels du tourisme ou des loisirs, dont il commercialise les services ou produits touristiques sélectionnés.

Les présentes conditions générales de vente concernent les commandes et/ou réservations effectuées et réglées en ligne sur le site Internet par l'Utilisateur.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à toutmoment par la publication d'une nouvelle version sur son site. Les présentes conditions générales de vente applicables alors sont celles étant en vigueur à la datedu paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

Article 3: Exclusions

Sont exclues du périmètre des présentes conditions générales de vente, les réservations et/ou commandes pour lesquelles le site internet renvoie l'utilisateur auprès de prestataires/partenaires de l'Office de Tourisme. Ces services sont exclusivement fournis et gérés par et sous la responsabilité dudit partenaire, en application de ses propresconditions contractuelles.

Article 4: Information de l'utilisateur

L'utilisateur achetant une prestation sur le site reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans ce présent règlement intérieur, c'est-à-dire être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et de ne pas être sous tutelle oucuratelle.

L'utilisateur atteste de la véracité et de l'exactitude de l'ensemble desinformations qu'il communique lors de ses commandes.

En réservant, l'utilisateur accepte d'assumer la pleine et entière responsabilité financière y compris, lorsqu'il agit pour le compte d'autres personnes qui l'ont autorisé à réserver pour elles. Dans ce cas, lesdites personnes sont solidairement tenues au paiement des prestations réservées pour leur compte. Il est de la responsabilité del'utilisateur de communiquer à ces personnes les présentes conditions générales de vente en leur précisant qu'elles leur sont applicables.

L'achat d'une prestation entraîne l'entière adhésion de l'utilisateur enson nom propre et pour son compte, mais également pour le comptede toutes les personnes bénéficiaires de la commande, à ce règlement intérieur et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de ses dispositions.

L'utilisateur est informé que sont également applicables à la fourniture des prestations, selon des modalités identiques aux présentes conditions générales de vente, celles des partenaires consultables avant la confirmation de réservation. L'acte d'achat et/ou de réservation signifie l'acceptation sans réserve de l'intégralité des conditions générales de vente spécifiques des Partenaires.

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente etles accepter sans restriction ni réserve. L'utilisateur reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Il déclare être en mesure decontracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'Office de Tourisme constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 5: Produits et services

Caractéristiques

Les produits et prestations, offerts à la vente, présentés sur le site fontchacun l'objet d'un descriptif établi par le partenaire mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du code de la consommation. Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel. Les conditions de participation pour chacune des prestations proposées par l'Office de Tourisme sont détaillées sur le site internet.

Conformité

Les produits et prestations sont conformes aux prescriptions envigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyautédes transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché. Ils sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise surle marché.

Article 6 : Conditions d'utilisation du site et réservation en ligne

Le site a pour objectif de proposer, entre autres, la mise en relation des partenaires du territoire et des utilisateurs. Par le biais de ce site, l'Office de Tourisme fournit un portail en ligne qualitatif, grâce auquel les partenaires proposent leursprestations à la réservation.

Pour tous les partenaires, l'Office de Tourisme intervient seulement en qualité d'intermédiaire, facilitant la réservation de l'offre des partenaires sur son territoire. L'Office de Tourisme proposeégalement sur ce site la vente de billetterie (Visites, spectacles, concerts, loisirs) ainsi qu'une boutique en ligne.

La solution de vente en ligne mise en place sur le site est la propriétéde Welogin qui sécurise les données. Toute commande effectuée et réglée via le site suppose l'acceptationpréalable pleine et entière par l'utilisateur du présent règlement ou des conditions générales des partenaires en cochant la case prévueà cet effet. Sans cette acceptation, la poursuite du processus de commande est techniquement impossible.

Les caractéristiques des prestations pouvant être commandées figurent sur le site. Les photos présentées n'ont toutefois aucun caractère contractuel. En passant commande, l'utilisateur reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations sur la nature et les caractéristiques de cette prestation.

La réservation réalisée n'est valable que pour la date et/ou la périodeet la prestation choisie par le client lors de la commande. Une fois lerèglement effectué, la commande est ferme et ne peut être modifiée ou annulée par l'utilisateur.

Sur ce site, l'Office de Tourisme ne garantit pas à l'utilisateur, l'absence d'anomalies, d'erreurs et bugs susceptibles d'affecter la navigation ou le bon déroulement d'une fonctionnalité proposée, maisaussi l'absence d'interruption ou de panne lors de l'utilisation du site.

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable du contenudes sites sur lequel l'utilisateur est renvoyé par l'intermédiaire de lienshypertextes dont le seul objet est de faciliter les recherches de l'utilisateur. Les sites de tiers sur lesquels sont renvoyés les utilisateurs sont les seuls responsables des informations diffusées surleurs sites ainsi que le traitement de données personnelles de l'utilisateur accédant à ces sites.

Article 7: Les Partenaires

Les partenaires présents sur ce site sont soit des prestataires d'activités, des prestataires privés ainsi que des associations, clairement identifiés par l'Office de Tourisme. Tous répondent à des obligations légales, en matière de diplôme, qualifications et assurances et sont connus de l'Office de Tourisme.

Article 8 : Conditions financières et paiement en ligne

Les prix des prestations mentionnés sur le site sont exprimés en euros et sont des prix TTC. Ils tiennent compte de la TVA applicableau jour de la commande ou demande de réservation.

Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs et de prestations qui ne sauraient engager la responsabilité de l'Office de Tourisme. Cependant les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur à l'enregistrement des commandes.

Article 9: Preuve

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part dupartenaire dont l'utilisateur rapporterait la preuve, les données conservées dans le système de réservation ont force probante quantaux commandes passées par l'utilisateur. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec lamême force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Les prestations fournies à l'utilisateur sont celles figurant dans l'emailde confirmation de la commande ou de la réservation, conformémentau contenu des prestations telles que décrites sur le site à la date dela commande ou de la réservation. L'Office de Tourisme invite l'utilisateur à consulter sa messagerie électronique et notamment soncourrier indésirable.

Article 10 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, ledroit de rétractation de 14 jours n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la prestation de services d'hébergements, de transport, de restauration, de loisirs devant être fournie à une date précise ou pour une période déterminée. Par conséquent, et conformément aux dispositions législatives, aucune demande de remboursement, suite à une vente à distance ne pourra être prise encompte une fois la réservation validée.

Article 11 : Responsabilité de l'Office de Tourisme

Les transactions réalisées par le biais du site internet relèvent des seuls rapports du Client avec le Partenaire.

L'utilisateur reconnaît qu'agissant en qualité de simple intermédiaire, l'Office de Tourisme ne peut, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée relativement aux informations communiquées par le partenaire ni aux contrats de prestations que l'utilisateur aura conclusavec le partenaire. De ce fait, tout manquement aux conditions de laréservation, telles qu'indiquées aux présentes conditions, est sous l'entière responsabilité du partenaire. L'Office de Tourisme ne garantitni ne se porte fort de la solvabilité ou du respect des engagements, de la qualité des prestations ou de leur conformité. De ce fait, l'Officede Tourisme ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable au titrede la fourniture des services de tout préjudice, quel qu'il soit, supporté, le cas échéant, par l'utilisateur.

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes conditions générales de vente, en présence de cas fortuits, de cas de force majeure, de mauvaise exécution ou de fautes objet, de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de l'Office de Tourisme/vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes Conditions. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictementinterdite commises par le client, ou de faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à la fourniture des prestations

Chaque prestataire est seul responsable de la prestation qu'il avendue.

Dans les limites de la législation en vigueur, si la responsabilité de l'Office de Tourisme est retenue par la juridiction compétente enversl'utilisateur, celle-ci ne peut excéder le montant des sommes effectivement payées par l'utilisateur au titre des prestations souscrites

Article 12 : Données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ledient dispose des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ce règlement valant conditions générales de vente, le client consent à ce que l'Office de Tourisme collecte et utilise des données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant son adresse email sur le cite, le client consent à recevoir des emails contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par l'Office de Tourisme. Le Client pourra se désinscrire à tout instant en écrivant à l'adresse : accueil@saintcyrsurmer.com

Article 13: Réclamation

Malgré tout le soin apporté à l'organisation des prestations proposées, l'utilisateur peut soumettre une réclamation.

Eu égard à sa qualité d'intermédiaire, l'Office de Tourisme ne sera enaucun cas tenu responsable des prestations proposées et vendues par les partenaires. En conséquence, les éventuelles réclamations ayant trait à ces prestations devront être adressées directement au partenaire.

Pour les prestations organisées et vendues directement par l'Office de Tourisme, l'utilisateur lui adressera ses réclamations.

Article 14: Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. L'utilisateur peut effectuer le règlement par carte bancaire. Les cartes émises pardes banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transportsur le réseau.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, l'utilisateur autorise le vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. L'utilisateur confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. Encas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

VENTE D'UNE PRESTATION/D'UN SERVICE

Article 15: Annulation et remboursement

Du fait du client

Les billets ne sont pas remboursables, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangés.

Par ailleurs, en cas d'interruption de la prestation par l'utilisateur ou de non-présentation du client sur le lieu de la Prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En outre, en cas de réémission de billet ou d'une nouvelle réservationfaisant suite à une annulation ou à une modification émanant de l'utilisateur, il est précisé que le prix du nouveau billet ou de la nouvelle réservation peut être supérieur à celui du premier billet ou de la première réservation.

Du fait du vendeur

Si avant la date prévue du début de la prestation, l'Office de Tourismeou l'un de ses partenaires, se trouvent contraints d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels de la prestation, ou de l'annuler, le client peut, après en avoir été informé : soit annuler sa réservation et obtenir, sans pénalités, le remboursement des sommes versées, soit accepter la modification des prestations proposées.

En cas d'obligation par le partenaire d'annuler la Prestation, un reportde l'activité sera proposé au client. Les partenaires peuvent être contraints d'annuler toute réservation en cas de force majeure et/ou d'en modifier la date. Il en sera notamment ainsi en matière de grèves, de fermetures d'établissements, de conditions climatiques (intempéries, tempêtes...), hydrologiques (crues, inondations...), et géographiques. Si un report n'est pas possible, le client est remboursé intégralement.

<u>L'insuffisance du nombre de participants pour certaines prestations peut être un motif valable d'annulation pour certains types de Prestations.</u>

Dans ce cas, l'Office de Tourisme ou le partenaire rembourse la totalité des sommes versées correspondantes. Cette éventualité ne saurait intervenir moins de 24 heures avant le début de la prestation. Les événements non organisés par l'Office de Tourisme se déroulentsous la seule responsabilité de l'organisateur. L'Office de Tourisme ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable dans ce cas. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'une prestation pour lequel l'utilisateur a réservé, il accepte que l'Office de Tourisme puisse utiliser les coordonnées quel'utilisateur a saisi lors de la réservation pour le tenir informé de la marche à suivre, dès lors que l'Office de Tourisme aura lui-même étéprévenu par le partenaire.

En cas de fermeture imprévue d'un partenaire, l'Office de Tourisme ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable pour la non- réalisation d'une prestation qui n'est pas dû à son propre fait.

Au-delà d'une heure, l'interruption d'une prestation ne peut donner lieu à un remboursement.

Si exceptionnellement, la prestation réservée n'était plus disponible, le partenaire ou l'Office de Tourisme s'engage, à proposer un reportde la prestation ou garantir un remboursement sans pénalités des sommes versées. Tout remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initialcontre remise du billet.

Article 16: Utilisation et Impression des billets

Les billets sont uniquement valables pour la prestation réservée, et à la date et l'heure s'ils sont précisés. Ils doivent être présentés à l'arrivée, et conservés pendant la durée de présence sur le lieu de la prestation. L'accès à la prestation n'est plus garanti après l'heure dedébut indiquée et ne donne droit à aucun remboursement. Aucun duplicata de billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de certaines prestations, une pièced'identité, en cours de validité pourra vous être demandée. Elle devracorrespondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif. Les utilisateurs se présentant sans billet, se verront refuser l'accès à la prestation (même les participants à titre gratuit, ou les jeunes enfants par exemple, doivent avoir été signalés lors de lacommande). Afin qu'ils soient valides, les billets aussi appelés "e-billet" doivent être soit présentés via un smartphone, soit imprimés sur une feuille A4 blanche vierge. L'utilisateur pourra imprimer son billet en noir et blanc ou en couleur.

Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Chaque achat donnera lieu à la création d'un billet contenant un code numérique sous forme d'un code-barres. Il pourra être vérifié à l'entrée du lieu où se déroule la prestation.

Chaque billet ne peut être présenté qu'une seule fois au point de contrôle. La reproduction de billets est interdite. Seule la première personne à présenter le billet pourra accéder à la prestation. Elle estprésumée être le porteur légitime du billet.

Le partenaire peut refuser l'accès à la prestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable sont en circulation et qu'un accès à la prestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression correspondante.

Le partenaire n'est notamment pas obligé de vérifier l'identité de la personne présentant le billet imprimable permettant l'identification del'acheteur. Le partenaire n'est pas tenu également de vérifier l'authenticité du billet imprimable dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée. Si le détenteur d'un billet imprimable est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement.

COMMANDE D'UN ARTICLE DE LA BOUTIQUE

Article 17: Retours

En cas de livraison d'un article, non conforme à la commande ou endommagé pendant le transport, l'utilisateur devra contacter le service : accueil@saintcyrsurmer.com.

Si l'Office de Tourisme accepte de remplacer un produit endommagé ou non-conforme à la commande, l'utilisateur devra retourner ce produit à l'Office de Tourisme dans les 30 jours suivant la date à laquelle et confirmer son remplacement.

Article 18: Retard de livraison

Tout retard de livraison doit être indiqué à l'Office de Tourisme dans un délai de 21 jours ouvrés après l'expédition, pour lui permettre de mener une enquête fiable.

Si cette perte est confirmée, L'Office de Tourisme renverra un produit de remplacement (renvoi aux frais de l'Office de Tourisme) ou procédera au remboursement de celui-ci sur demande.

Si le ou les articles commandés venaient à ne plus être disponibles, l'utilisateur pourra obtenir le remboursement des articles concernés par la déclaration de perte confirmée du transporteur. Aucun remboursement ou renvoi du produit ne pourra être effectué avant la clôture de l'enquête.

Article 19: Stock:

Les livraisons sont effectuées sous réserve des stocks disponibles. Compte tenu de la nature des produits vendus, dont la production est souvent limitée, les engagements de livraisons s'entendent sous réserve de ruptures subies dans les approvisionnements.

Article 20 : Frais de Port

Les frais de port comprennent une participation aux frais de préparation, d'emballage et d'affranchissement.

Les frais de port des commandes envoyées en Colissimo sont forfaitaires, composés d'une partie fixe et d'une partie dépendant du nombre d'articles commandés. Ils dépendent de la destination de l'envoi. Les frais de port des commandes expédiés en Colissimo sont calculés en fonction de la zone géographique de l'envoi et du poids des articles commandés.

Dans tous les cas, les frais de port font l'objet d'un récapitulatif, avant validation de la commande.

Article 21: Droits de douane

Toute commande passée sur le site et livrée hors France pourra être soumise à des taxes éventuelles et à des droits de douane qui sont imposés lorsque le colis parvient à sa destination.

Ces droits de douane et ces taxes éventuels liés à la livraison d'un article sont à votre charge et relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.

L'Office de Tourisme n'est pas tenu de vérifier et d'informer l'utilisateur des droits de douane et taxes applicables.

La responsabilité de l'Office de Tourisme ne pourra être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré, il appartient à l'utilisateur de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des articles commandé.

Article 22 : Garanties et responsabilité

Vous bénéficiez des dispositions de la garantie légale des vices cachés.

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité dans l'hypothèse où l'article livré ne respecterait pas la législation du pays de livraison autre que la France.

L'Office de Tourisme s'engage à apporter tous les soins en usage dans la profession pour la mise en œuvre du service offert au client. Néanmoins, la responsabilité de l'Office de Tourisme ne pourra pas être retenue en cas de manquement à nos obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence rendue par la juridiction.

Sont considérés comme cas fortuit ou force majeure exonératoires de responsabilité tous faits ou circonstances irrésistibles, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties.

Article 23 : Droits de propriété intellectuelle

L'ensemble du site (structure, présentation et contenu) constitue une œuvre protégée par la législation française et internationale en vigueur sur le droit d'auteur et, d'une manière générale, sur la propriété intellectuelle.

L'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer est propriétaire, ou titulaire, des droits de tous les éléments qui composent ce site, notamment les textes, données, dessins, graphiques, photos, animations, sons, y compris les documents téléchargeables. Tous les droits, dont en particulier les droits d'exploitation, les droits de reproduction et d'extraction sur tout support, de tout ou partie des données, fichiers et tous éléments figurant dans les pages web de ce site, ainsi que les droits de représentation et de reproduction sur tout support, de tout ou partie du site lui-même, les droits de modification, d'adaptation ou de traduction, sont réservés exclusivement à l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer, et à ses éventuels ayants-droits et ce, sous réserve des droits préexistants de tiers ayant autorisé la reproduction numérique et/ou l'intégration dans ce site, par l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer, de leurs œuvres de quelque nature qu'elles soient.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, du contenu de ce site par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation expresse et préalable de l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer est interdite, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Toute autre reproduction ou utilisation de copie à d'autres fins est expressément interdite. Les marques, ainsi que les dénominations sociales et les logos figurant sur le site sont protégés. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos, effectuée à partir des éléments du site sans l'autorisation expresse de l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer ou de ses ayants-droits est donc prohibée, au sens de l'article L 713 – 2 du Code la Propriété Intellectuelle.

Article 24 : Circonstances exceptionnelles et inévitables

L'exécution des obligations de l'Office de Tourisme au terme desprésentes est suspendue en cas de survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables qui en empêcherait l'exécution. Il avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès quepossible.

Article 25 : Nullité et modification des conditions générales de vente

Si l'une des stipulations des conditions générales de vente était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre l'Office de Tourisme etle client.

Article 26: Litiges

En cas de litige, et si aucun règlement amiable n'aboutit, l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer et l'utilisateur s'en remettront aux juridictions compétentes du lieu du siège social de l'Office de Tourisme de Saint Cyr sur Mer, auxquels elles font attribution expresse de compétence, y compris en cas de pluralité de parties, d'appel en cause ou en garantie, de demande incidente, même pour les procédures en référé ou sur requête.